

Evaluation de la coopération décentralisée Oubritenga Limousin

RESUME

1 - La mission d'évaluation

La mission d'évaluation de la coopération décentralisée entre la Région Limousin et la Province de l'Oubritenga au Burkina Faso, a été engagée en février 2009. Elle s'est terminée en juillet 2009.

Le processus évaluatif, commandité par la Région Limousin avec l'appui technique du F3E, a été conduit par *Jean-Marie Collombon* (France), chef de mission, et *Daniel Thiéba* (Burkina Faso). Cette mission d'évaluation a concerné la période 2005-2008.

Elle a eu pour objectif général d'évaluer le programme de coopération décentralisée entre la Région et la Province, qui se traduit par un ensemble d'actions et d'évaluer le dispositif de coopération. Elle a eu pour objectifs spécifiques : 1) de réaliser un *bilan* des actions de coopération, 2) de faire un point sur les *structures* mises en place et 3) de mener une réflexion prospective sur le devenir de cette coopération et de formuler des *recommandations*.

La mission a été réalisée selon les principes de base d'une *évaluation participative et partenariale*. Elle a donc très largement associé les divers partenaires du processus, tant en Limousin qu'en Oubritenga.

2 - La coopération Oubritenga Limousin

Après 17 années d'échanges et de coopération entre la région Limousin et la Province de l'Oubritenga, un *Protocole de jumelage* a été signé début 1999 entre le Conseil régional du Limousin et le Haut Commissariat de la Province de l'Oubritenga.

En 2004, le Programme Pluriannuel Oubritenga Limousin¹ (PPOL) a été mis en place, pour une *durée de 3 ans (2005-2008)*, suite à une évaluation conduite par l'ACDIL, un bureau d'étude du Burkina Faso. Il a démarré en mars 2005.

Le Programme avait pour finalités :

- de conduire une action de *coopération de territoire à territoire* ;
- de réaliser des *échanges dans la durée* ;
- de développer ces actions dans une perspective de *développement local durable*.

I - BILAN DE LA COOPERATION

3 - Appréciation d'ensemble

- L'appréciation que l'on peut porter sur la coopération Oubritenga Limousin est qu'il s'agit d'une *coopération solide*, portée, de manière consensuelle, par les élus régionaux.
- Il s'agit d'une coopération *bien structurée* autour d'un programme triennal et qui a une bonne *image positive globale*.
- Le programme et les actions conduites, se sont inscrits clairement dans les deux axes stratégiques définis conjointement par la Région et la Province : 1) renforcement des communes oubritengaises et 2) promotion de l'approche développement durable, même si les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des espérances.

¹ Dénommé simplement « Programme » dans la suite du présent rapport

- Il répond assez bien à des objectifs partagés entre l'Oubritenga et le Limousin. Il répond à des besoins prioritaires des populations oubritengaises.
- Cette coopération est conforme aux principes énoncés dans la Charte de la Coopération Décentralisée et elle est conforme aux objectifs de la coopération française au Burkina Faso.
- Ses résultats sont conformes aux objectifs, voire largement dépassés dans certains domaines (accès à l'eau). Cette coopération bénéficie à plus de 34 000 personnes en Oubritenga et elle a touché près de 14 000 personnes en Limousin.

4 – Dispositif institutionnel et technique

- Le dispositif mis en place dans le cadre de la coopération Oubritenga Limousin est fondé sur une rigoureuse parité Nord et Sud, ce qui est sa caractéristique principale. Il fonctionne avec un souci permanent de concertation et de coordination Nord Sud et de transparence ;
- Ce dispositif apparaît, cependant, comme une construction complexe qui comporte un ensemble d'instances fonctionnant de manière homothétique en Limousin et en Oubritenga: 2 Comités de Concertation et de Coordination, un Comité de Pilotage Nord Sud décliné en Comité de Pilotage Sud en Oubritenga et Comité de Pilotage Nord en Limousin, mais aussi des ateliers thématiques au Nord et des foras départementaux au Sud ;
- Le dispositif s'appuie en Limousin sur la Délégation à la Coopération (DC), rattachée à la Direction Générale des Services du Conseil régional et en Oubritenga sur le bureau d'étude BERD qui dispose d'une Cellule d'Appui Technique (CAT) à Ziniaré (2 cadres, 1 secrétaire-comptable, 1 chauffeur, 2 gardiens) ;
- Il s'agit d'un dispositif assez lourd, gêné, en Oubritenga, par des ambiguïtés dans les rôles et les fonctions des instances, en particulier entre le BERD/CAT et le Comité de Pilotage Sud. Ces ambiguïtés ont engendré des dysfonctionnements, des retards, un manque de réactivité qui a pénalisé le bon déroulement du Programme ;
- Le dispositif a évolué, en mars 2009, avec la signature d'une convention tripartite associant, outre la Région Limousin, la Région du Plateau central et le Réseau des Communes de l'Oubritenga (RCO). Cette évolution, qui vise à donner plus de pouvoir aux élus (Région et communes), est considérée par la mission d'évaluation comme tout à fait positive. Elle constitue une avancée intéressante en prévision de la mise en place du dispositif qui fonctionnera pour le futur Programme 2010-2012 ;
- La mission émet, cependant, quelques réserves concernant l'opérationnalité du dispositif qui risque de reproduire une partie des conditions qui ont engendré les dysfonctionnements antérieurs, telles que les ambiguïtés sur la maîtrise d'œuvre ou la bicéphalie du dispositif en Oubritenga.

5 - Dispositif financier

- Avec un montant de 1 429 366 €, dont 70 % ont été apportés par la Région Limousin et le MAEE (35% chacun), le budget dont a disposé le Programme sur la période 2005-2008, a été supérieur aux prévisions. L'écart tient principalement à la contribution des 2 agences de l'eau (134 000 €) pour la réalisation du programme hydraulique (forages) ;
- Une part essentielle du financement (près de 50%) attribué au Sud, a abondé le Fonds d'Investissement Local (FIL). Les contributions locales (financières et valorisées) ont représenté 13% du montant du FIL, ce qui est important ;
- Une caractéristique essentielle du dispositif financier est que la totalité du financement des actions réalisées au Sud a été versée par le Conseil régional Limousin en Oubritenga, où le dispositif financier a été entièrement contrôlé par les partenaires oubritengais réunis au sein du CP Sud ;
- Le Programme a connu un important retard d'exécution en année 2, ce qui a eu pour conséquence une faible consommation du budget annuel (39% seulement). Le report des financements sur l'année 3 (740 247 € de budget 2008) et l'obligation de terminer le Programme triennal à temps, a induit une surcharge de travail et provoqué divers dysfonctionnements ;

- Les difficultés rencontrées semblent avoir été dues en grande partie au fonctionnement des instances. Parmi les causes principales de ces difficultés, la mission a pointé : 1) une lenteur dans le traitement de certaines questions par le CP Nord Sud telles que la révision du manuel de procédures, 2) des retards importants dus à la fourniture tardive des justificatifs par l'Oubritenga, avec une sous-estimation de l'importance de la fonction comptable dans un dispositif comme celui du PPOL, et 3) un retard dans la validation des projets de l'année 2, intervenue en août 2007 seulement. Cela semble dû à l'attente de la validation du rôle des nouvelles communes dans la sélection des projets.

6 - Partenariat

- Le partenariat entre le Limousin et l'Oubritenga est centré, au Nord, sur un petit nombre de partenaires historiques (Les Vaseix, Foyer Paul Nicholas, AGIR abcd Limousin, Université de Limoges), disposant d'un ancrage fort en Oubritenga. Ces partenaires sont étroitement associés au dispositif institutionnel et technique (Comité de pilotage Nord Sud, Comité régional de Concertation et de Coordination). Un nouveau partenariat solide a été établi avec la Maison des Droits de l'Homme depuis début 2008 ;
- Les autres partenaires, souvent impliqués depuis peu dans le Programme, forment une nébuleuse assez diffuse autour de ce noyau dur. Très divers, ils n'interviennent qu'assez ponctuellement et n'ont pas toujours une connaissance approfondie et claire du Programme. Ces partenaires Nord se rencontrent assez peu ;
- En Oubritenga, le partenariat est assez dense et diversifié et il semble fonctionner de manière assez satisfaisante. La mission a noté en particulier le souci d'articulation avec les services déconcentrés de l'Etat (hydraulique, agriculture) ;
- Elle a également noté l'intérêt de la démarche actuelle du Conseil Régional Limousin qui cherche à établir un partenariat de coopération avec le PNUD pour la mise en place d'un programme de lutte contre le changement climatique (ART GOLD/PNUD) au Burkina Faso. Cette implication entre dans la logique d'intervention du Conseil régional en région Limousin ainsi qu'au niveau de l'Association des Régions de France et de l'Association des Régions d'Europe ;
- Mais la concertation et la coordination reste insuffisantes avec certains partenaires potentiels tels que les programmes et projets de coopération bilatérale (coopération japonaise), voire avec des collectivités françaises impliquées en Oubritenga (Poitiers) ou dans des collectivités proches (Limoges avec Pabré). Les partenaires auraient tout intérêt à veiller à une meilleure articulation des coopérations sur le terrain ;
- Une évolution essentielle du partenariat réside dans le nouvel accord tripartite de coopération établi, depuis mars 2009, entre la Région Limousin, la Région du Plateau central et le Réseau des Communes de l'Oubritenga (RCO) ;
- La Région Limousin se mobilise très activement pour élargir le partenariat aux collectivités territoriales du Limousin (communes et établissements publics de coopération intercommunale, soit 26 communes associées directement ou par l'intermédiaire de 2 EPCI) afin de les associer aux 7 nouvelles communes de l'Oubritenga, ce que la mission d'évaluation considère comme très positif.

7 - Méthodes d'intervention

- Les méthodes d'intervention du Programme, codifiées dans un manuel de procédures révisé en 2007, ont été fondées sur le partenariat et la participation ;
- Ces méthodes ont permis au Sud une assez large mobilisation et une assez bonne expression de la base, mais l'application de ces méthodes a été gênée par le manque de relais sur le terrain ;
- La concertation, au niveau de chaque territoire, entre les élus, l'Administration, les porteurs de projets et les techniciens de la CAT a constitué une démarche intéressante de concertation pluri-acteurs, efficace pour rationaliser les moyens, même si elle a été assez lourde ;
- Certaines difficultés liées à la méthode ont été minimisées (rapports périodiques très peu explicites sur les difficultés). La mission d'évaluation tient à noter, cependant, le souci

constant, de la part de la Direction de la Coopération, d'apporter des correctifs aux lacunes identifiées en cours de Programme ;

- Les foras départementaux, qui ont été très appréciés aussi bien des bénéficiaires oubritengais que des représentants de l'Administration, ont permis de tenir compte des demandes de la population et de favoriser l'information et la participation, mais le nombre pléthorique de participants a constitué un handicap ;
- L'approche du Programme par microprojets financés sur un fonds spécifique géré par les oubritengais (FIL doté de 50% du budget) avec une participation des bénéficiaires en argent ou en travail, a été judicieuse et elle a donné de bons résultats globaux.
- Mais la mission a noté deux fortes limites qui ont réduit l'impact positif du Programme : 1) l'insuffisance du renforcement des capacités, malgré l'effort consenti pour former les responsables des comités de gestion (forages, moulins à grains) et des responsables des associations et groupements et 2) la très nette carence du suivi qui a compromis la pérennité et la durabilité de certains projets, malgré les demandes pressantes, en cours de Programme, des élus limousins pour qu'un dispositif efficace de suivi soit mis en place ;
- Une autre limite a été constituée par les difficultés qu'ont pu rencontrer les mairies pour développer une approche participative sur leur territoire en l'absence de personnel municipal qualifié et d'un minimum de moyens logistiques.

8 - Appréciation d'ensemble des actions

- Les actions réalisées dans le cadre du Programme 2005-2008, qui ont mis l'accent au Sud sur la fourniture d'eau potable aux populations, sur la sécurité alimentaire, sur la génération de revenus ou sur l'éducation, sont tout à fait pertinentes ;
- Il en est de même au Nord où le Programme a mis l'accent sur l'Education au Développement et sur la mobilisation de l'expertise ;
- Le Programme a été globalement efficace. Les actions menées en Oubritenga ont été nombreuses et diversifiées. Les objectifs quantitatifs ont été largement atteints, voire dépassés (forages), même s'ils l'ont été avec pas mal de retard (15 microprojets ne sont pas encore terminés). Les objectifs en Limousin ont aussi été atteints en bonne partie ;
- Les partenaires du Sud ont choisi de réaliser en Oubritenga plus de projets que prévu (122 projets réalisés), mais parfois au détriment de la qualité, en particulier en fin de Programme (miellerie, laiterie). Ce point est essentiel car la qualité conditionne la pérennité dans le temps. Cette carence est largement imputable à la conjonction du manque de suivi, du manque de formation des porteurs de projets et/ou des bénéficiaires et à certaines carences d'organisation ;
- Le Programme apparaît cohérent, Il a été conçu de manière logique, avec une recherche permanente d'équilibre nord sud. Les objectifs sont clairs et cohérents entre eux ;
- Le partenariat, construit sur l'équilibre Nord Sud et sur des relations le plus possible égalitaires apparaît également cohérent, de même que le choix des actions menées, au Nord comme au Sud ;
- Le Programme a eu une bonne efficacité, avec des résultats probants compte tenu des moyens mobilisés, mais cette efficacité aurait pu être meilleure. Le Programme a manqué de certains moyens, en particulier de moyens humains (manque de personnel de terrain, déficience de la fonction comptabilité) pour atteindre ses objectifs en termes qualitatifs ;
- Le Programme a été efficace. Il a eu un impact très significatif dans l'amélioration de l'accès de la population oubritengaise aux services de base, surtout l'eau potable. Il a bénéficié, de manière directe ou indirecte, à plus de 34 000 personnes en Oubritenga et il a permis de toucher plus de 13 000 personnes en Limousin ;
- La mission d'évaluation a, cependant, noté que certains des projets en Oubritenga ont davantage bénéficié en direct à un nombre très limité de producteurs (niébé, miel) pour qui l'impact immédiat a été important ;

- Elle a noté, par ailleurs, la *grande incertitude* concernant la pérennité et la durabilité de certains projets (forages, moulins à grains) du fait de la carence en formation et surtout en suivi.

9 - Appréciation par domaine d'intervention

Education

- Les microprojets Education ont représenté un investissement de 117 742 € (17,2% du FIL). Ils ont surtout concerné la construction de salles de classes, de logements pour le personnel, sont pertinents et les partenaires locaux en sont tout à fait satisfaits.
- Certains projets ne sont pas terminés et la mission a noté une qualité médiocre de mise en œuvre dans 2 projets. Enfin, une insuffisance de concertation avec les services de l'Education Nationale est apparue.

Santé

- Les microprojets financés correspondent à des besoins réels, mais, avec un investissement de 57 414 € (8,4%), la Santé a été, avec l'Environnement, l'un des parents pauvres du Programme ;
- Les projets de santé ont essentiellement consisté à construire des latrines, ce qui est certes important, mais un appui plus clair aux Centres de santé (CSPS) communaux, par exemple, eut été souhaitable.

Développement économique

- Les microprojets de développement économique ont représenté un investissement de 66 916 € (9,8%). Ils ont été fortement approuvés par les organisations bénéficiaires. Certains d'entre eux (moulins à grains) ont eu pour but de diminuer la pénibilité du travail des femmes, d'autres d'accroître les revenus disponibles (embouche ovine, production de « soumbala »). Les constructions sont de bonne qualité et les équipements fournis ont été adéquats ;
- Mais l'effort de formation des bénéficiaires et de suivi-évaluation ont été notoirement insuffisants. Seul un moulin à grains sur les 6 moulins installés par le Programme était en fonctionnement au moment de la mission.

Soutien aux filières agricoles

- Les microprojets de soutien aux filières agricoles ont représenté, après l'hydraulique, le 2° domaine d'intervention du Programme. Ils ont drainé un investissement de 134 392 € (19,7%). Ces projets ont été portés par des structures de 2° niveau (fédérations, unions). Ils ont clairement correspondu à des besoins réels exprimés par les bénéficiaires. Ils ont été plébiscités par les organisations de producteurs, comme par les mairies. Ils ont touché plusieurs milliers de producteurs avec une incidence nette sur le revenu (niébé, miel, lait) ;
- Cependant, certaines des constructions, surtout parmi les plus récentes, présentent des défauts ou des erreurs de conception. L'effort de formation n'a pas été suffisant, à la notable exception de l'association ASK, qui a bénéficié de l'appui de l'IRENA. Le Programme a financé des intrants agricoles (engrais, semences) pour un nombre limité de producteurs, ce qu'il n'aurait pas du faire.

Environnement, ressources naturelles

- Le volet Environnement du Programme a été anormalement pauvre, avec un investissement de 19 208 € (2,8%). Les principales réalisations concernent les fosses fumières, qui auraient d'ailleurs du être classées dans le soutien aux filières agricoles. Elles semblent bien utilisées, mais le Programme a pris un peu de retard dans ce domaine.
- Ce volet est notoirement insuffisant pour un Programme qui affiche une claire orientation développement durable.

Aménagement socioculturel, tourisme et culture

- Ce volet a été peu développé par le Programme avec un investissement de 21 897 € (3,2% du montant du FIL). En dehors de quelques actions très ponctuelles, il se résume à la construction de 2 centres socioculturels dans la même commune d'Absouya, à 15 km l'un de l'autre. Le centre de Niniogo fonctionne bien. Celui de Tampaongo est en construction.

- La construction de la Maison de l'Amitié à Ziniaré, projet porté par le Comité Local de Jumelage et les maires oubritengais, a une forte valeur symbolique. Elle sera un point focal pour le Programme et constituera un point d'appui utile pour les maires.

Hydraulique

- Avec près de la moitié des microprojets (54 projets sur 122,) et un investissement de 255 548 € (37,4%), grâce à la contribution des agences de bassin, le volet hydraulique a été le domaine principal d'intervention du Programme. La qualité des forages est globalement satisfaisante et les ouvrages sont fréquentés régulièrement par la population. La propreté des installations est correcte à peu près partout. La formation systématique des membres des Comités de gestion a été bien appréciée par les bénéficiaires ;
- Cependant, le système de gestion présente une nette insuffisance générale, ce qui compromet la pérennité des ouvrages (difficulté de collecte des cotisations, manque d'entretien régulier des pompes etc.). Les formations ont été courtes (3 jours ne suffisent pas) et inégales, mais surtout, le suivi post-installation a été inexistant.

10 – Appréciation des actions transversales

Formation des acteurs locaux

- Les formations réalisées en Oubritenga ont touché 970 personnes, dont 44% de responsables des Comités de gestion des forages et 45% de producteurs agricoles. Des formations originales ont été réalisées (coformations, formation tourisme solidaire).
- Malgré cet effort, le résultat est insuffisant compte tenu de l'ampleur des besoins. La formation des élus locaux (maires, conseillers municipaux) et du personnel municipal, pourtant essentielle en accompagnement à la mise en fonctionnement des nouvelles mairies à partir de début 2007, a été inexistante. L'Etat burkinabé était sensé prendre en charge cette formation, ce qui n'a pas été fait.

Echanges

- La mission a noté le *grand intérêt* manifesté de part et d'autre pour ces échanges qui ont mobilisé plus de 90 personnes. Ils ont permis de se rencontrer, d'échanger, de partager, mais aussi de mieux se connaître et donc de s'apprécier ;
- La mission a cependant noté l'importance relative des échanges dits « institutionnels » qui ont mobilisé 60% des moyens financiers de ce volet et mobilisé 67% des bénéficiaires. Or, ces missions institutionnelles ont eu pour objectif premier la coordination et la concertation pour *la gestion conjointe* du Programme. Les échanges tels que nous les entendons n'en ont été que le sous-produit ;
- Les échanges plus techniques et professionnels (agriculture, apiculture) ont été *extrêmement limités* avec moins de 10% des bénéficiaires, alors que le Limousin est une région essentiellement agricole et rurale. On peut s'étonner, par exemple, qu'aucun échange n'ait été mis en place dans un domaine comme l'élevage laitier et la fromagerie, entre les éleveurs Limousins et les éleveurs Peulhs.

Expertises et études

- Globalement, les expertises et études, qui ont mobilisé une cinquantaine d'experts et consultants, ont été utiles. Elles ont été réalisées à un coût tout à fait acceptable. Mais elles ont été *trop peu nombreuses*, alors qu'elles auraient sans doute permis d'éviter certaines erreurs et d'anticiper certaines dérives.
- La raison essentielle tient à la méthode fondée sur la demande et à ses limites. Le CP Sud a eu tendance à ne prendre en compte que les demandes venues de la base et des communes or, ces partenaires ne peuvent demander que ce qu'ils connaissent.

Appui institutionnel aux instances

- Cet appui a concerné 40 actions et a représenté 3 236 mouvements de personnes pour un coût de 87 007 €. La principale remarque est que la très grande majorité des actions réalisées a concerné des réunions et sessions c'est à dire *le fonctionnement normal des instances* prévues dans le dispositif, telles que le CP Sud ou le CP Nord Sud. Elles n'ont pas eu pour

objectif premier le renforcement de ces instances. Elles n'ont donc pas réellement contribué à leur renforcement ;

- Les membres du CP Sud ont fait montre d'un remarquable sérieux et d'une grande motivation avec un rythme de 18 réunions par an, soit 1,5 réunion par mois. Et ce, d'autant plus que les déplacements sont à la charge des membres qui viennent en grande partie de Ouagadougou et de communes éloignées ;

Information et communication

- Ce secteur a sans doute été l'un des maillons faibles du Programme, malgré quelques efforts réalisés en cours de route, tel que la réflexion sur une stratégie adéquate de communication pour l'Oubritenga.
- Les principales actions ont consisté, en Limousin, à produire des dépliants, à réaliser quelques articles et émissions télé à l'occasion des déplacements d'élus en particulier. Les Conférences annuelles de la Coopération (2007 et 2008) ont représenté une bonne initiative très appréciée en Limousin ;
- En Oubritenga quelques émissions de radio FM ont été réalisées et quelques articles ont été produits dans les journaux nationaux. Les foras départementaux de 2006 peuvent être considérés comme la principale action d'information en direction de la population en Oubritenga, mais ils ont peut-être suscité un peu trop d'espoir ;
- Une partie des actions prévues n'a pas été réalisée (bulletin d'information, mise en place du site Internet).

11 – Appréciation des actions au Nord

- Des actions diverses de sensibilisation, formation, animation et éducation au développement, ont été menées en 2006 et 2007 par plusieurs organisations sous la coordination du SRFD. D'autres partenaires comme l'association Origamini y ont été associés jusqu'à fin 2007 ;
- Des actions complémentaires telles que des échanges et la mobilisation d'experts sont venues compléter ce programme ;
- Sur cette période, les réalisations ont très diversifiées (formations, activités culturelles, événements, échanges entre population, mobilisation d'experts, actions d'information et de communication). Dans certains domaines (formation) elles ont été plus faibles que prévu ;
- En février 2008, la réalisation du programme a été confiée à la MDH avec un mandat plus clair. Le programme Nord a gagné en cohérence et en efficacité. Le CRL a désormais un seul interlocuteur pour tous les aspects de sensibilisation, éducation, animation et formation ;
- Depuis 2006, le programme a touché plus de 13 000 personnes, dont une majorité en 2008 avec 3 actions principales : organisation d'événements culturels, organisation de conférences débats, sensibilisation au développement (public scolaire) ;
- Quelques formations spécifiques ont été réalisées à la demande, ainsi que quelques outils à vocation pédagogique ;
- Une articulation plus précise entre les actions en Limousin et les actions en Oubritenga semble nécessaire. Des contacts en ce sens ont été pris en juillet 2009 en Oubritenga et à Ouagadougou par la MDH. La mission considère cette approche comme très positive.

II - PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

12 - Recommandations prioritaires

1. CLARIFIER LES ROLES ET LES RESPONSABILITES DES ORGANES, AINSI QUE LES PROCEDURES

- Redéfinir les rôles du RCO, CP Sud, CAT, CLJ
- Formaliser la place des communes dans le processus (examen et approbation des projets, sélection des entreprises, réception des travaux)
- Renforcer la CAT (Ressources humaines, pouvoir de décision)

2. REVOIR LA STRATEGIE D'INTERVENTION

- Répartir les lignes de financement FIL
- Renforcer les capacités de la région et des communes
- Se mettre en conformité avec les stratégies nationales (stratégie dans le secteur de l'eau, financement des activités agricoles, procédures d'appels d'offres, propriété des ouvrages et mécanisme de gestion)
- Actualiser les modalités de cofinancement des microprojets et impliquer les porteurs dans le suivi des chantiers
- Donner une plus grande place au développement durable

3. METTRE EN PLACE UN VERITABLE DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION

13 - Recommandations par domaine d'évaluation

1° priorité

Domaine	Recommandations
Dispositif institutionnel et technique	<p>1 – Bien repréciser <i>les rôles</i> respectifs du CP, du RCO, du CRPC, du CLJ, avec l'appui de la MCD et revoir le manuel de procédures pour l'adapter aux nouvelles décisions</p> <p>2 - Redonner à la CAT un vrai <i>rôle exécutif</i> sous contrôle du nouveau Comité de Programmation Nord Sud et renforcer ses moyens en personnel, en particulier en recrutant, en plus des cadres, des animateurs itinérants et un comptable expérimenté</p> <p>3 – Formaliser la <i>place des communes</i> dans le processus d'examen des demandes, dans la sélection des entreprises et dans le suivi des projets</p>
Dispositif financier	<p>4 - Maintenir le <i>Fond d'Investissement Communal</i> (FIC) au niveau financier du FIL antérieur, c'est-à-dire à peu près 50% de l'enveloppe financière disponible et distinguer un Fond d'Equipement Communal (FEC) pour les communes et un Fonds de Développement Economique (FDE) pour les associations</p> <p>5 – Donner une priorité aux projets portés par des <i>femmes</i> et des <i>jeunes</i>, quitte à leur réserver une enveloppe spécifique (ou un pourcentage prédéfini de l'enveloppe FDE par exemple)</p> <p>6 - Rééquilibrer les financements des microprojets en favorisant les projets dans les domaines de la <i>santé</i> et de l'<i>environnement</i></p>
Méthode d'intervention	<p>7 – Modifier <i>la procédure</i> pour ne pas faire dépendre la décision concernant chaque action, d'une demande de la base (ex. mobilisation de la ligne budgétaire destinée aux études et à l'expertise à l'initiative de la CAT par exemple)</p>

	<p>8 – Modifier la procédure de façon à n'examiner les actions proposées que lorsque <i>la contrepartie</i> est libérée (soit sous forme financière soit en nature avec les normes de qualité requises)</p> <p>9 – Evoluer vers la <i>nouvelle stratégie nationale</i> en matière d'AEPA (Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement)</p>
Microprojets	<p>10 – Mettre en place un dispositif de <i>suivi évaluation</i> des projets et impliquer les porteurs de projets dans le suivi des chantiers (commissions de chantier)</p> <p>11 – Attribuer en <i>propriété communale</i> tous les bâtiments construits par le Programme et faire en sorte que les collectivités en assument la gestion ou en délèguent la gestion à des personnes morales (associations, groupements) : location-gérance (privés) pour les moulins, gestion directe pour les groupements de producteurs</p> <p>12 – <i>Ne plus financer les intrants</i> (engrais, pesticides, semences, petit équipement) aux associations de producteurs, et chercher à faciliter leurs relations avec les institutions de micro finance</p>
Actions transversales	<p>13 – Mettre en place <i>un programme de renforcement des capacités</i> au niveau de la région du Plateau central, ciblant les élus (régionaux et communaux), les dirigeants associatifs et les cadres des services déconcentrés de l'Etat</p> <p>14 – Mettre en place une <i>procédure obligatoire</i> de validation des dossiers de microprojets avant financement (mobilisation de l'expertise)</p>

2° priorité

NOTE – Les 9 préconisations qui suivent sont considérées par la mission d'évaluation comme importantes, mais elles sont moins prioritaires que les 14 actions précédentes.

Domaine	Recommandations
Dispositif institutionnel et technique	<p>15 – Créer en Limousin une <i>cellule</i> scientifique, technique et économique (réflexion et veille stratégique sur le développement durable et son application en coopération), en remplacement des ateliers thématiques</p> <p>16 – En Limousin, revoir le fonctionnement du <i>CRCC</i> (plus de rigueur, moins de participants, meilleur suivi)</p>
Méthode d'intervention	17 – Mettre en place en Oubritenga une forme allégée de <i>forum communal</i> impliquant les représentants des groupes d'acteurs locaux (associations, groupements, CVD etc.)
Partenariat	18 – Renforcer et diversifier le <i>réseau des partenaires</i> limousins (société civile) grâce à l'implication des 7 collectivités limousines, avec l'appui de la MDH
Microprojets	19 – Impliquer davantage les communes oubritengaises dans les actions de suivi des microprojets, ce qui implique qu'elles s'associent au financement des animateurs itinérants chargés d'assurer le suivi des projets
Actions transversales	20 – Mobiliser les communes limousines pour réaliser des actions cohérentes d'appui institutionnel aux communes oubritengaises, fondé sur un diagnostic partagé et sur un souci de mutualisation afin de réaliser des synergies et donc des économies de moyens ;

<p>Education au développement (Limousin)</p>	<p>21 – Mettre en place une mission globale d'<u>animation du partenariat</u> en Limousin, confiée à un partenaire spécialisé, MDH ou autre ;</p> <p>22 - Développer des <u>outils pédagogiques</u> utilisables en Education à l'Environnement et au Développement durable, permettant de mieux valoriser et faire connaître le dossier Oubritenga en Limousin (mallettes pédagogiques, expositions réciproques etc.) ;</p>
<p>Information et communication</p>	<p>23 – Revoir la <u>stratégie de communication</u> en Oubritenga afin de mieux utiliser les médias (radios en particulier) et réaliser ce qui avait été prévu (bulletin, site web).</p>